

Circulaire No **2018 / 10 FR**  
Classement **Sondage**

Contact **André Olschewski**  
Mail **a.olschewski@svgw.ch**  
Téléphone **+41 44 288 33 67**  
Service **Eau**

Distribution à

- Distributeurs d'eau
- GI+I
- Comité

Zurich, juin 2018

### **Mise en consultation W1018 - Standard minimum TIC pour la distribution d'eau potable**

Mesdames, Messieurs,

L'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays (OFAE) a réalisé en 2016 une analyse de vulnérabilité de la branche de l'approvisionnement en eau potable face aux cyberrisques. Celle-ci a permis de constater que la branche de la distribution d'eau potable en Suisse devrait prendre des mesures spécifiques pour améliorer la protection de ses systèmes TIC<sup>1</sup>. La protection des infrastructures critiques est également au centre des préoccupations de la 2<sup>e</sup> étape de la cyberstratégie nationale.

Depuis le début de l'année, un groupe de travail de la SSIGE travaille en étroite collaboration avec l'OFAE pour élaborer un standard minimum en matière de TIC pour les entreprises de distribution d'eau potable. Le présent standard minimum TIC W1018 s'appuie sur des bases existantes et éprouvées, telles que le Core Framework du NIST ou l'analyse des risques et de la vulnérabilité de l'approvisionnement en eau de l'OFAE. Cela permet une approche homogène qui aboutit à des résultats comparables dans l'ensemble de la branche et, surtout, améliore le niveau de sécurité des systèmes TIC dans le domaine de l'approvisionnement en eau.

L'approche fondée sur les risques choisie dans ce cadre permet aux distributeurs d'eau de toutes tailles de s'évaluer de manière indépendante sur la base d'un standard homogène et commun à l'ensemble de la branche et d'ajuster leur niveau de protection en fonction de leurs ressources et de l'importance de l'approvisionnement. Surtout, il est très important pour les entreprises intégrées horizontalement (par exemple, gaz, eau, électricité, eaux usées) que les mêmes standards minimums en matière de TIC s'appliquent aux différentes branches. Dans son standard, l'Association des entreprises électriques suisses (AES) applique les mêmes bases que celles du présent standard minimum TIC pour l'approvisionnement en eau.

---

<sup>1</sup> Technologies de l'information et de la communication

La recommandation SSIGE W1018 intitulée « Standard minimum TIC » sera publiée au sein de la branche de la distribution d'eau au cours des prochaines semaines. Le projet en question et le formulaire de prise de position (document Word) peuvent être téléchargés sur le site Internet en allemand et en français (ils ne seront pas envoyés par la poste). La mise en consultation comprend un rapport, les trois annexes 1, 2 et 3 et un outil Excel. L'annexe 4 n'est pas encore disponible et sera élaborée d'ici l'automne 2018, mais pas mise en consultation.

L'accès au site Web se fait par l'intermédiaire des données d'accès personnelles existantes ou via :

**Adresse** : [www.svgw.ch/IKT](http://www.svgw.ch/IKT)  
**Nom d'utilisateur:** Consultation TIC  
**Mot de passe:** Consultation

Vous pouvez saisir des objections et des commentaires dans le document Word. Nous vous demandons de n'utiliser que le formulaire prévu à cet effet.

Le formulaire de commentaires peut être envoyé par courriel à l'adresse mail [t.meier@svgw.ch](mailto:t.meier@svgw.ch) **d'ici au 10 août 2018**. André Olschewski se tiendra à votre disposition jusqu'à la fin en cas de problèmes ou de questions.

Au terme de la période de mise en consultation, le présent projet sera rectifié compte tenu des justifications. Comme nous ne pouvons pas répondre personnellement à tous les prises de positions, nous faisons appel à votre compréhension.

Nous vous remercions d'avance pour votre précieuse collaboration.

Avec nos meilleures salutations.

Société Suisse de l'Industrie du Gaz et des Eaux SSIGE



André Olschewski  
Vice-directeur, Chef secteur Eau



Markus Biner  
Spécialiste Eau